

Image not found or type unknown



Dettes urssaf artisan décédé

Par **GATOUX**, le **19/02/2015** à **14:18**

Bonjour,

Mon mari est décédé en 01/2009, il était artisan.

Aujourd'hui 02/2015 je reçois un huissier, qui me réclame des cotisations Urssaf pour les années 2007-2008.

Est ce qu'il y a prescription des dettes ?
Sachant que je n'ai pas reçu de relance.

Merci de votre réponse.